

Bonjour M. CLUET, Bonjour M. Mme Les élus

Je me nomme Franck DELOINCE j'habite au « bourg » à Ouzouer des champs. Je suis donc directement concerné par votre « projet ».

Suite à votre Mail m'informant des dernières informations concernant votre projet, j'ai relu les résultats partiels et orientés de vos études, et j'ai revisionner vos vidéos. Je constate qu'il y a un changement de stratégie plus qu'étonnant entre votre projet d'aujourd'hui et votre projet du 16 septembre !

Nous avons pu constater avec agacement ce même 16 septembre que Mme la MAIRE de Varennes-Changy nous mentais depuis 2 ans, car le Bail du terrain appartenant à la commune avait bien été signé avec NORDEX-RWE, alors qu'elle criait haut et fort à ses deux conseils municipaux successifs, que la commune n'avait signé que pour l'édification du mat de mesure !! Je constate que cette information que vous déteniez également ne nous a jamais été communiquée !! Le mensonge par omissions cela existe M. CLUET !! Vous êtes donc co-responsable de ce mensonge. Vous nous criez bien haut à qui veut l'entendre que vous êtes les champions de la concertation et bien, elle a du plomb dans l'aile votre concertation.

Autre problème : vous nous indiquez dans vos vidéos que l'éolienne E4 donc, la plus au sud celle se trouvant au plus près du lieu-dit « Le Lieu des Champs » (Ouzouer des Champs) et du bourg de Varennes sera supprimée. Je suis assez surpris de constater que cette Eolienne E4 soit supprimée à cause de la proximité d'une haie et d'un fossé habité par des chauves-souris (qui a toujours été là), et qu'**écosphère** aurait dû remarquer pendant ses études en principe closes au mois de septembre. Je m'étonne donc que tout d'un coup, votre cabinet d'étude s'aperçoive, après la clôture des résultats des études, que l'éolienne N°4 ne puissent donc, pas être installée purement et simplement. Aucune mesure de bridage proposées, c'était pourtant votre argument le 16 septembre ! Y a-t-il eu des négligences ? Ecosphère est-il aussi indépendant que vous le prétendez ? D'ailleurs pourquoi ne pas supprimer également l'éolienne E2 qui elle se situe à 100m du Bois fleury regorgeant de biodiversité et bien plus grand que la haie de l'éolienne E4 ? Il y a bien des chauves-souris dans ce bois ?

Il est surprenant que tout d'un coup on applique la directive Eurobat sur une éolienne alors qu'elle est applicable à toutes les éoliennes de notre plaine bocagère au vu du nombre extrêmement important de chiroptère présent. D'autant qu'au mois de septembre les 20 000 chauve-souris présentent dans le secteur ne représentaient aucun problème il fallait juste brider une éolienne la E2, qui d'ailleurs maintenant est une N149/5,7 contre une N133/4,7 auparavant !!!

La raison pour laquelle cette éolienne n'est pas implanté n'est pas celle que vous nous avancez. LA RAISON est la suivante :

Le propriétaire foncier qui devait recevoir l'éolienne E4 a finalement jeté l'éponge et refusé l'implantation de votre éolienne sur ses terres, mais ce n'est pas dans votre intérêt de divulguer cette information qui n'est pas très « vendeuse ». Alors que la prise en compte de la biodiversité, c'est plus MARKETING, c'est mieux pour l'image de votre société.

Le dépôt de la demande environnementale n'est toujours pas effectué, elle devait l'être au mois de juin puis au mois de septembre, on apprend que finalement ce serait au 1^{er} trimestre 2021 !! Nous y sommes et elle ne l'est toujours pas ? Pourquoi, parce que vous connaissez de grandes difficultés à faire avancer votre projet (1^{er} trimestre 2021, cela pourrait être le 3^{ème} que vous n'y pourrez pas grand-chose). Si votre projet n'avance pas ce n'est pas à cause du COVID-19, **c'est uniquement parce que vous avez besoin de la signature du conseil municipal sur deux sujets : l'utilisation des chemins et le changement de promoteur NORDEX vers RWE. Votre projet met à mal la cohésion de l'équipe municipale qui ne peut se prononcer sur l'avancement ou le rejet du projet.**

Les promoteurs éoliens, dont RWE fait partie, mentent sur les résultats des études, divulguent ce qui leur est favorable et enjolivent leur discours pseudo-écologiste pour nous vendre leur CAMELOTE, la preuve en est. Le pire c'est que Mme la Maire s'est compromise en vous facilitant trop facilement la tâche et en écoutant votre discours enjolivé.

Autre sujet : vos mesures d'accompagnements...

180 000 € pour les 2 communes d'OUSSOY et VARENNES les autres rien.

Enfouissement réseau électrique d'Oussoy et pompe à chaleur à Varennes sont certes des choix judicieux. Quand est-il des communes qui ne coopèrent pas ? Elles auront les nuisances sans contrepartie ? Votre générosité à ses limites ! Ne croyez-vous pas que les habitants des communes environnantes négligés ainsi, ne sauront pas faire payer à Varennes, le fruit de son hégémonie et de ses mauvais choix, en boycottant ses commerces pour commencer ??? En tout cas moi c'est ce que je ferais.

Quant à vos pseudos haies de protection ! Il me semblait qu'elles avaient été enterrées lors de vos deux réunions de travail ? je ne vois pas en quoi elles atténueraient les nuisances sonores et l'impact sur l'immobilier, nous vivons à la campagne nous ne souhaitons pas nous cloîtrer chez nous pour satisfaire votre appétit mercantile. Et entretiendra ces fameuses haies ? VOUS ?? Quand auront-elles une taille vraiment utile ? Au démantèlement du parc ???

Votre Charte sur la co-participation sortie de nulle part, elle ne sert qu'à justifier les bienfaits de votre concertation (ratée en ce qui me concerne) auprès des services préfectoraux. Elle n'est le fruit que de votre initiative, pour tromper les services de l'État une fois encore ! Mais personne ne veut de votre Charte...

En effet une charte n'est qu'un engagement moral et non légal, si l'une des deux parties ne la respecte pas, elle ne sera pas sanctionnée ; aucun recours juridique ne peut être opposé à une charte.

Respectez donc les lois et les souhaits des habitants qui n'ont qu'un seul vœu en ce début d'année :

En finir avec votre société et enterrer ce projet afin de retourner à leur tranquillité et avoir enfin la PAIX.

L'éolien terrestre est une gabegie, surtout en plein milieu de notre pays à 400 Km des côtes. Avec un vent moyen de 20 Km tout juste au-dessus des 15 Km/h nécessaire à la production de l'électricité, nous sommes bien loin des 50 Km/h nécessaire à une production maximum. Pour une production intermittente, qui déstabilise le marché de l'électricité européen, et le fonctionnement des réseaux, cela coûte beaucoup trop d'argent publique, et ne produit que très peu. Nous ne sauverons pas la planète avec cette énergie bien au contraire, tous les spécialistes dignes de ce nom l'attestent. Il est bien dommage que notre gouvernement s'obstine dans cette voie électoraliste et affairiste...

A suivre, votre façon de préserver l'environnement, la biodiversité, et l'avenir de la planète...

Période	Printemps	Eté	Automne	TOTAL
Dates	26/03/19, 11/04/19 et 02/05/19	16/05/19, 28/05/19, 20/06/19, 03/07/19 et 17/07/19	13/08/19, 03/09/19, 18/09/19 et 15/10/19	
Matériel	15 SM4bat	25 SM4bat	20 SM4bat	
Temps d'écoute total	158h45	215h00	231h15	605h00
Barbastelle	3	80	667	750
Grand Murin	44	11	11	66
Murin à moustaches	1	30	64	95
Murin à oreilles échanquées		7	113	120
Murin de Bechstein			2	2
Murin de Daubenton		11	19	30
Murin de Natterer	12	43	27	82
Murin indéterminé	23	26	53	102
Noctule commune	7	145	53	205
Noctule de Leisler	1	171	143	315
Oreillard gris		55	62	117
Oreillard indéterminé		1	6	7
Oreillard roux			9	9
Pipistrelle commune	290	13683	3385	17358
Pipistrelle commune / de Nathusius		4		4
Pipistrelle de Kuhl	1	221	121	343
Pipistrelle de Kuhl / de Nathusius		38	5	43
Pipistrelle de Kuhl / Vespère de Savi		1		1
Pipistrelle de Nathusius		12	47	59
Pipistrelle pygmée		4	3	7
Sérotine commune	3	160	33	196
Sérotine commune / Noctules		13	63	76
Nombre minimal d'espèces	9	14	16	16
Nombre total de contacts	385	14716	4886	19987

Chiffres calculés sur 25 jours en différentes périodes, le comptage est sûrement en dessous de la vérité. Il est néanmoins très important.

« Sur la zone d'implantation potentielle, les intérêts faunistiques les plus importants (enjeux fort) se situent au niveau du bois fleury ainsi qu'à l'extrémité sud (enjeux assez fort) avec la présence du Vanneau huppé. L'aire d'étude immédiate présente un faible intérêt comme site de halte migratoire ou d'hivernage. »

Lorsque l'on compare les variétés de chiroptères présents dans votre étude et ceux cités dans le communiqué de presse de la SFEPM ainsi qu'Eurobats on se rend rapidement compte de l'ampleur des dégâts que provoqueront vos aérogénérateurs sur la biodiversité. Le moustique tigre (dingue chicungounga palu...) est déjà en France, les chiroptères le mangent ! Voulez-vous être responsable d'une autre épidémie ??? Le palu tue 2 millions de personne /an, nous en sommes préservés grâce aux chauve-souris...